

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
SEANCE DU MARDI 15 NOVEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le mardi 15 novembre, à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle de la MJC à Bégard le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

ALLARD Ronan (*suppléant*) ; AUBRY Gwénaëlle (*suppléante*) ; BEGUIN Jean-Claude ; BERNARD Joseph ; BIAVA Denis (*suppléant*) ; BILLAUX Béatrice ; BURLLOT Gilbert ; CADUDAL Véronique ; CALLONNEC Claude ; CARADEC-BOCHER Stéphanie ; CHAPPE Fanny ; CHARLES Olivier ; CHEVALIER Hervé ; CLEC'H Vincent ; CONNAN Guy ; CONNAN Josette ; DOYEN Virginie ; DUMAIL Michel ; GOUAULT Jacky ; GOUDALLIER Benoît ; GUILLOU Claudine ; GUILLOU Rémy ; HERVE Gildas ; INDERBITZIN Laure-Line ; JOBIC Cyril ; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe ; KERHERVE Guy ; LE BARS Yannick ; LE BIANIC Yvon ; LE BLEVENNEC Gilbert ; LE CALVEZ Michel ; LE COTTON Anne ; LE FLOC'H Éric ; LE FLOC'H Patrick ; LE FOLL Marie-Françoise ; LE GALL Annie ; LE GAOUYAT Samuel ; LE GOFF Philippe ; LE GOFF Yannick ; LE LAY Alexandra ; LE MARREC François ; LE MEAUX Vincent ; *LE MEUR Daniel (suppléant)* ; LE MEUR Frédéric ; LE MOIGNE Yvon ; LE SAOUT Aurélie ; LOZAC'H Claude ; MOURET Patricia ; PARISCOAT Dominique ; PARROT Marie-Christine ; PONTIS Florence ; PRIGENT Christian ; PUILLANDRE Elisabeth ; RANNOU Hervé ; RASLE-ROCHE Morgan ; RIOU Philippe ; ROLLAND Paul ; SALLIOU Pierre ; SALOMON Claude ; SAMSON-RAOUL Caroline ; SIMON Yvon ; TALOC Bruno ; VIBERT Richard.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

BOETE Cécile	à CLEC'H Vincent
BOUCHER Gaëlle	à RASLE-ROCHE Morgan
ECHEVEST Yannick	à LE FOLL Marie-Françoise
GIUNTINI Jean-Pierre	à GUILLOU Claudine
HAGARD Elisabeth	à SIMON Yvon
LE CREFF Jacques	à CALLONNEC Claude
LE JANNE Claudie	à LE BLEVENNEC Gilbert
LEYOUR Pascal	à JOBIC Cyril
LINTANF Joseph	à PRIGENT Christian
NAUDIN Christian	à PUILLANDRE Elisabeth
PIRIOU Claude	à LE GAOUYAT Samuel
SCOLAN Marie-Thérèse	à LOZAC'H Claude
ZIEGLER Evelyne	à LE GOFF Philippe

Conseillers d'agglomération absents et excusés

BOUILLENNEC Rachel ; BREZELLEC Marcel ; BUHE Thierry ; LARVOR Yannick ; LE HOUEROU Annie ; LE VAILLANT Gilbert ; MANGOLD Jacques ; MOZER Florence ; PRIGENT Jean-Yvon ; PRIGENT Marie-Yannick ; QUENET Michel ; VAROQUIER Lydie.

Nombre de conseillers en exercice : 88 Titulaires - 43 suppléants

Présents	63
Procurations	13
Absents	12

Date d'envoi de la convocation

Mardi 08 novembre 2022

DEL2022-11-203

**Prévention, collecte et valorisation des déchets
TARIFS 2023**

La collecte des déchets ménagers sur le territoire de Guingamp-Paimpol Agglomération nécessite l'approbation des tarifs pour l'année 2023.

Les 6 déchèteries du territoire ont enregistré 624 000 passages en 2021.

Parmi les principaux flux de déchets collectés sur le territoire (hors gravats) :

Les **ordures ménagères résiduelles et les encombrants** font l'objet d'une **valorisation énergétique** ; les **emballages recyclables** (mono-Flux, cartons, verre), ainsi que le **carton, ferrailles, textiles, polystyrène, etc.**, font l'objet d'une **valorisation matière** ; Les **déchets verts et biodéchets** font l'objet d'une **valorisation organique**.

En 2021, ce sont 188 kg d'ordures ménagères/ habitant ; 74,3 kg d'emballages/habitant et 61kg de verre/ habitant qui ont été collectés.

Il est proposé d'actualiser les prix de vente suite à la passation du marché d'équipement et de pré-collecte.

Collecte		
Vente de bas d'ordures ménagères		
	2022	Proposition
120l occasion	15.00 €/u	15.00 €/u
240l occasion	20.00 €/u	20.00 €/u
360l occasion	40.00 €/u	40.00 €/u
120l	27.00 €/u	28.00 €/u
240l	32.00€/u	37.00 €/u
360l	46.00€/u	53.00 €/u
770l	134.00€/u	177.00 €/u
Prestation - collecte des cartons bruns		220 €/an
Déchèteries		
Vente de compost en fonction des disponibilités		10.00 €/m ³
Tarif proratisable		
Kit de compostage		25.00 €/u
ISDI de Bourbriac ; Bégard et Cantonnou		
Gravats pour les professionnels		9.00 €/m ³

Il est rappelé que dans le but de favoriser le geste de tri, les bacs jaunes sont mis à disposition des usagers gratuitement.

Le kit de compostage comprend un composteur bois ou plastique de 400l, un bio-seau, un mélangeur-aérateur et un guide.

La trajectoire « zéro déchets » initiée par l'agglomération s'accompagnera d'une nouvelle campagne de promotion du compostage individuel courant 2023.

Tarifs déchèteries : gros volumes

Il est proposé de reconduire les tarifs en vigueur pour l'année 2023.

L'accès aux déchèteries pour les professionnels et communes est payant au-delà d'un certain volume déposé. Les tarifs sont indiqués dans tableau ci-dessous :

Gravats	9€/m ³	Au-delà de 2m ³ / apport
Encombrants /bois	12€/m ³	Au-delà de 3m ³ /apport
Déchets verts	6€/m ³	Au-delà de 10m ³ / apport
DDS	3€/kg	Au-delà de 30 kg de pâteux/apport et 5 kg d'autres DDS/ apport

La facturation est effectuée par la collectivité à partir des volumes enregistrés par l'agent de déchèterie.

La commission « gestion des déchets/voirie » réunie le 20 octobre 2022 a donné un avis favorable à ces propositions.

Entendu le rapport, et après en avoir délibéré, le Conseil d'agglomération à l'unanimité décide :

- **De fixer les tarifs à compter du 1^{er} janvier 2023 comme indiqué ci-dessus.**

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Président,

Vincent LE MEAUX



Le Secrétaire de séance,

Gilbert LE BLEVENNEC